

Distr. générale 8 décembre 2017 Français

Original: anglais

Assemblée générale Soixante-douzième session Point 37 de l'ordre du jour La situation au Moyen-Orient Conseil de sécurité Soixante-douzième année

Lettres identiques datées du 6 décembre 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du Président de la République turque, Recep Tayyip Erdoğan, en sa qualité de Président de l'Organisation de la coopération islamique (voir annexe I) ainsi que le texte du communiqué de presse du Ministère turc des affaires étrangères concernant la décision du Gouvernement des États-Unis de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et de transférer son ambassade à Jérusalem (voir annexe II).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim, Ministre conseiller (Signé) Güven Begeç



Annexe I aux lettres identiques datées du 6 décembre 2017 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Appel de la République turque, qui assure la présidence de l'Organisation de la coopération islamique, à l'opinion publique mondiale

Le mercredi 6 décembre 2017

La défense du caractère sacré d'Al-Qods, la ville des prophètes, où les lieux saints des trois religions célestes coexistent et au cœur de laquelle le Haram el-Charif, notre première qibla, répand sa lumière divine, et la préservation de son statut historique n'est pas seulement du devoir des Musulmans mais bien celui de toute l'humanité.

L'instauration et le maintien de la justice, de la tolérance et du respect mutuel dans le monde entier ainsi que dans notre région exigent qu'il soit possible de protéger Al-Qods.

Au cours de l'histoire, bien des souffrances ont été endurées à chaque fois que la structure religieuse propre à Al-Qods et l'inviolabilité qui en découle n'ont pas été respectées.

Après la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle tragédie a frappé la région, au centre de laquelle se trouve Al-Qods, et cette tragédie est toujours d'actualité.

Chacune des mesures faisant fi des droits de la Palestine sur Al-Qods, confirmés à maintes reprises par les résolutions de l'ONU, cause un préjudice considérable au rêve de coexistence interreligieuse.

Il est impossible de renoncer à l'établissement d'un État de Palestine souverain et indépendant fondé sur les frontières de 1967 et ayant Al-Qods pour capitale. Nous estimons que la reconnaissance d'un tel État est indispensable à la paix et à la sécurité dans la région.

La décision des États-Unis d'Amérique de reconnaître Al-Qods comme la capitale d'Israël est non seulement contraire aux résolutions de l'ONU mais également à l'existence séculaire d'Al-Qods.

Cette mesure a donc été prise au mépris des considérations historiques et sociales, ainsi que des dispositions du droit international.

Tout comme la décision d'Israël d'annexer Al-Qods et ses pratiques et actes à cet égard sont inacceptables, cette déclaration n'a aucune valeur sur les plans moral, juridique et historique.

La paix pour tous ne pourra être atteinte que lorsque l'occupation israélienne de la partie est d'Al-Qods-Est, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza prendra fin et que les Palestiniens pourront être libres chez eux.

En tant que Président de la conférence au sommet de l'Organisation pour la coopération islamique, je lance un appel au monde entier pour qu'il préserve la paix et la sécurité pour les générations futures en s'opposant, entre autres, à ces actes illégaux.

2/4 17-22177

Quant aux pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine, nous pensons que le moment est maintenant venu de franchir ce pas important en vue de garantir un équilibre reposant sur le bon sens et la justice.

Il est aujourd'hui du devoir de tous les peuples dotés de bon sens et d'une conscience, quelles que soient leur religion, leur nationalité ou leurs croyances, de soutenir le peuple de Palestine et Al-Qods dans leur cause légitime.

En tant que Président de la conférence au sommet de l'Organisation pour la coopération islamique et de la République turque, je demande aux États-Unis d'Amérique de revenir sur cette décision qui sèmera le chaos dans la région, et à Israël d'adopter des politiques qui contribueront à la paix et à la tranquillité.

Président de la République turque (Signé) Recep Tayyip Erdoğan

17-22177 **3/4**

Annexe II aux lettres identiques datées du 6 décembre 2017 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Ministère des affaires étrangères de la République turque

Le 6 décembre 2017

Communiqué de presse sur la décision du Gouvernement des États-Unis de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël et de transférer son ambassade en Israël à Jérusalem

C'est avec une profonde préoccupation que nous avons pris connaissance de la déclaration irresponsable du Gouvernement des Etats-Unis dans laquelle il reconnaît Jérusalem comme la capitale d'Israël et affirme vouloir y transférer son ambassade en Israël, et nous la condamnons.

Cette décision est contraire au droit international et aux résolutions de l'ONU sur la question, l'annexion de Jérusalem par Israël ayant été rejetée par la communauté internationale et l'Organisation des Nations.

Il a été souligné à de nombreuses reprises dans diverses résolutions de l'ONU que la question palestinienne ne pouvait être réglée que par l'établissement d'un État palestinien indépendant, souverain et d'un seul tenant, fondé sur les frontières de 1967 et ayant Jérusalem-Est comme capitale. Il est inacceptable que les États-Unis, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'ignorent. L'indépendance de la Palestine est une obligation historique, morale et humanitaire, en faveur de laquelle la Turquie continuera de faire campagne.

La décision des États-Unis, qui aura des répercussions négatives sur la paix et la stabilité dans la région, risque également de réduire à néant tout espoir de paix.

Nous demandons au Gouvernement des Etats-Unis de revenir sur cette décision coupable potentiellement lourde de conséquences et d'éviter toute action irréfléchie qui pourrait porter préjudice à l'identité multiculturelle et au statut historique de Jérusalem.

L'évolution de la situation de Jérusalem sera examinée en détail lors de la session de la conférence islamique au sommet des chefs d'État ou de gouvernement et de la session de la conférence islamique des Ministres des affaires étrangères qui se tiendront le 13 décembre 2017 à Istanbul, conformément à la demande formulée par le Président Erdoğan en sa qualité de Président de la conférence islamique au sommet.

4/4 17-22177